

Avis de constitution

SOCIETE « ARCADES GROUP MEDICAL »

Siège Abidjan, Commune de Cocody, Angré
logement 318 opéra la Djibi 3, 2 Plateaux, Section : HK,
parcelle : 91 lot 62, Lot 62, Ilot

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCADES GROUP MEDICAL »

Objet : La société a pour objet en république de Côte d'Ivoire, spécifiquement et principalement les activités ci-après :

médecine générale ; médecine interne ;
néphrologie ; allergologie ; anatomie et cytologie
pathologique ; anesthésie ; cardiologie ; dermatologie ;
endocrinologie nutrition ; gynécologie médicale ;
hématologie ; hépato gastro-entérologie ;; neurologie ;
pédiatrie ; pneumologie ; radiologie ; réanimation ;
rhumatologie ; urgentiste ; chirurgie maxillo-facial
stomatologie ; chirurgie pédiatrique ; chirurgie vasculaire
; chirurgie viscérale et digestive ; gynécologie
obstétrique ; neurochirurgie ; ophtalmologie ; orl (oto-
rhino-laryngologie) et chirurgie cervico-faciale ; urologie;
centre d'hémodialyse ; service d'urgence ; Médecine
physique et réadaptation; laboratoire d'analyses
médicales ; Formation ; vente, l'installation, l'entretien
et la maintenance des matériels médicaux et
équipements de laboratoire, de réactifs et de
consommables.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Commune de Cocody, Angré
logement 318 opéra la Djibi 3, 2 Plateaux, Section : HK,

parcelle : 91 lot 62, Lot 62, Ilot

Dirigeant(s) M DRAMERA SEKOU CHEICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06787 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47523/GTCA/RC/2024 du 12/08/2024

